

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de désinfection suffisant face au coronavirus dans les locaux occupés par des personnels ou accueillant du public tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Le coronavirus COVID-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux (cf partie 4).

Toutefois, pour réduire les risques de contaminations croisées par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer la fréquence d'entretien des locaux utilisés par les agents et par le public accueillis sachant que l'on peut aussi passer par un planning d'occupation des locaux (cf. partie 2).

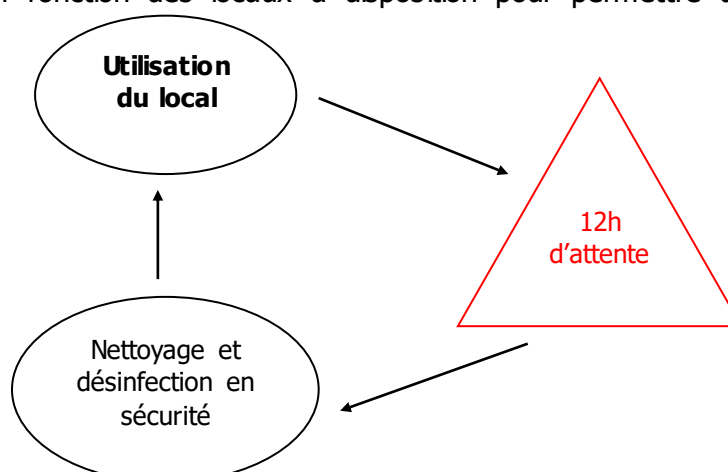
La meilleure des protections, en plus de l'entretien des locaux, restent les gestes barrières → vous référer à la fiche disponible sur le site du CdG43 ou sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

1 Gestes barrières



2 Utilisation des locaux

Le temps où le virus reste infectieux sur des surfaces sèches n'étant pas complètement maîtrisé, il est important de prendre toutes les mesures données dans cette fiche pour effectuer l'entretien des locaux. Toutefois, une mesure de prévention peut consister à pratiquer une forme de rotation dans l'utilisation des locaux de travail en fonction des locaux à disposition pour permettre une réduction de l'infectiosité du virus.



Attention, cela ne remplace pas l'entretien des locaux ni la pratique des gestes barrières et l'application des consignes données.

3 Port des équipements de protection individuelle (EPI)

Avant toute chose, s'assurer que les vêtements de travail et EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés puis :

- Utiliser une blouse de travail réutilisable propre ou jetable (ou un vêtement dédiée à l'activité),
- Porter des gants jetables répondant à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou des gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation,
- Porter des chaussures de travail ou de sécurité qui restent sur le lieu de travail (ou à défaut, des chaussures dédiés à l'activité).

Les masques de protection ne sont pas nécessaires puisque le virus est présent dans les gouttelettes émises par les personnes contaminées. Il ne reste pas en suspension dans l'air.

Remarque : le travail d'entretien, lorsqu'il ne présente pas un caractère dangereux (travail en hauteur par exemple) doit être réalisé seul pour respecter les mesures barrières entre agents, toutefois, il est préférable d'éviter le travail isolé en ayant un collègue à proximité à portée de voix ou de vue en cas d'accident.

4 Consignes générales d'utilisation des produits

Utilisez des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes », non périmés et tenant compte des préconisations d'utilisations :

- Respect du dosage et du temps d'application (cf. fiche technique du produit),
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et porter les équipements adaptés (se référer aux fiches de données de sécurité).

Évitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur...).

Privilégiez l'utilisation de lingettes à usage unique ou imprégnées réutilisables en faisant en sorte d'éviter les croisements entre propre et sale.

5 Nettoyage des surfaces de contact avec un produit désinfectant

Effectuez des entretiens fréquents (au moins 2 fois par jour) des surfaces de contact des locaux recevant du public : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambarde, digicodes mais aussi tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés en fonction de vos situations, ... avec des produits désinfectants (cf. partie 4).



6 Enlever des gants pouvant être souillés et se changer avec précaution

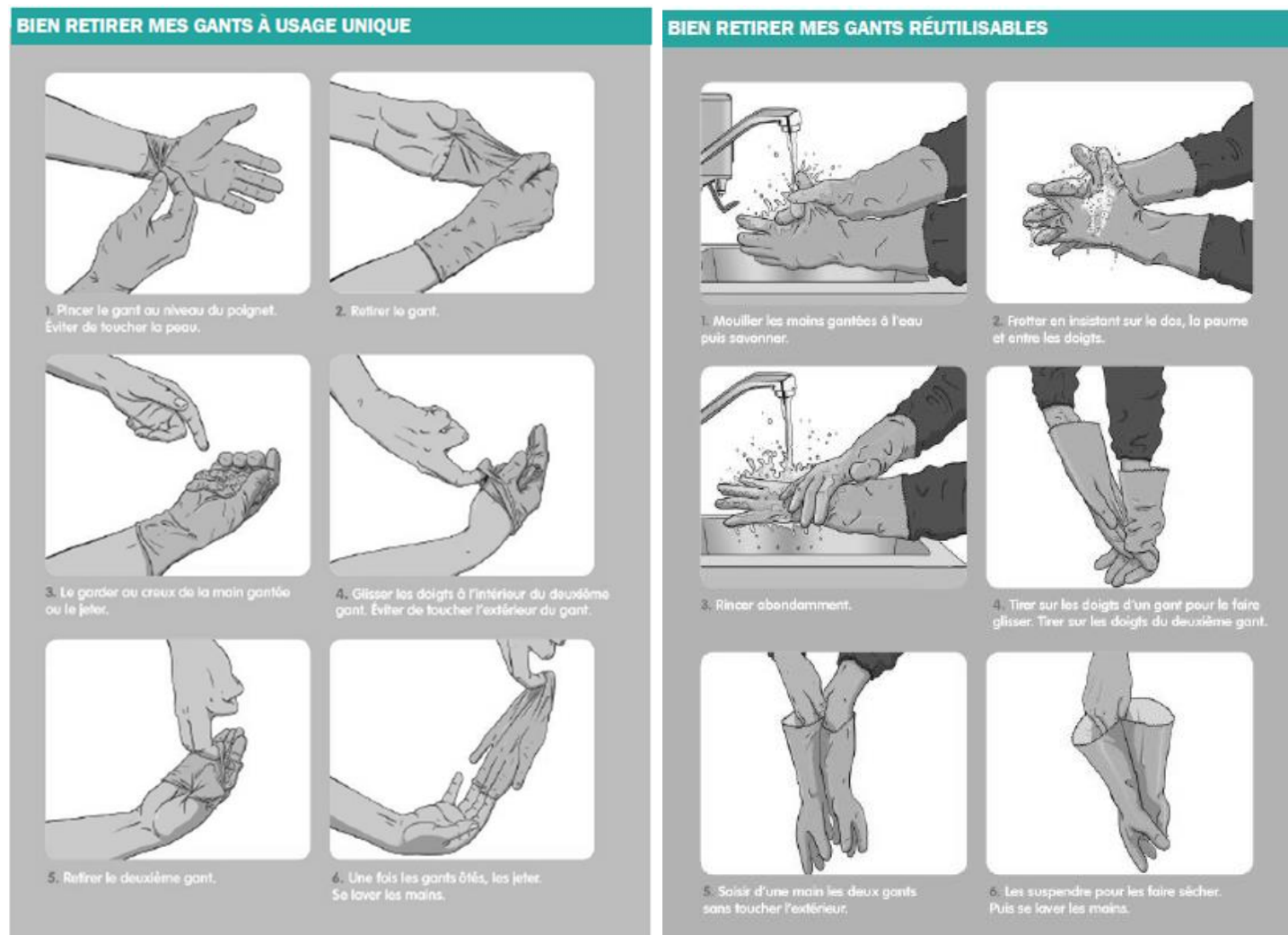
Les tenues sont à usage unique :

- Enlevez vos gants en sécurité en suivant la consigne ci-après,
- Jetez les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.

Les tenues sont réutilisables :

- Lavez-vous les mains avec les gants avant de les enlever suivant la consigne ci-dessous,
- Enlevez vos vêtements de travail et EPI en veillant à ne pas souiller vos vêtements de ville,
- Procédez à l'entretien de vos vêtements de travail et équipements réutilisables.

Dans tous les cas, lavez-vous les mains avec du savon, de façon adaptée et suffisamment longtemps, systématiquement : après avoir porté des gants / après avoir mis ou enlevé les vêtements de travail et les chaussures / avant de boire, de manger ou de porter vos mains au visage.



7 Nettoyage de locaux fréquentés par une personne malade

En cas de contamination avérée d'un local, le coronavirus pouvant probablement survivre 3 heures sur des surfaces sèches, les mesures citées dans ce document et toutes les suivantes devront être prises :

- Equipement des personnes en charge du nettoyage (cf partie 3),
- Entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
 - ✓ Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit détergent,
 - ✓ Les sols et surfaces soient en suite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine),
 - ✓ Le temps de séchage des sols et surfaces soit suffisant,
 - ✓ Les sols et surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents,
 - ✓ Les déchets produits par la personne contaminée ET les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.